

10 Société et Culture

Santé/Suite à la décision du Symefoga de ne pas recevoir des feuilles de soins et de bons d'examen Cnamgs

Les usagers dans l'impasse

R.H.A

Libreville/Gabon

Partiellement suivie, hier, au Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL), la décision des médecins fonctionnaires de faire "embargo" sur les assurés Cnamgs inquiète ces derniers.

ALPHONSINE O. est atteinte d'une affection longue durée. Hier au petit matin, elle fait une crise au point de convulser. Elle est immédiatement admise au service des urgences du Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL), munie de sa carte de la Caisse nationale d'assurance maladie et de ga-

rantie sociale (Cnamgs). Après avoir pris ses paramètres, l'infirmière de service annonce que la consultation et la prise en charge se feront au prix normal. C'est-à-dire sans ticket modérateur de la Cnamgs.

Comme dame O., de nombreux autres patients sont confrontés à cette réalité, depuis mardi dernier, au CHUL, suite à la décision du Syndicat des médecins fonctionnaires gabonais (Symefoga) de ne pas recevoir, à compter du 10 juillet, les usagers munis de feuilles de soins et bons d'examen Cnamgs "jusqu'à règlement intégral de la dette" de l'État et de la Cnamgs vis-à-vis des hôpitaux publics. Depuis cette



Photo : Rudy Hombenet

Assurés Cnamgs hier au CHUL.

date, pour espérer rencontrer un médecin il faut payer le tarif normal, c'est-à-dire 10 000 francs pour un médecin spécialiste et 7 000 pour le généraliste. C'est le message invariablement livré aux usagers au bureau Cnamgs du CHUL.

Au service des consultations externes, le message est le même qu'au bureau des entrées. Aucun patient

Cnamgs n'est enregistré. "Il faut payer le tarif normal", nous exige-t-on. "Sachez que cette mesure ne concerne pas seulement cet hôpital, c'est sur toute l'étendue du territoire. Ici, nous avons même été patients. En province et particulièrement au Centre régional Amissa de Franceville, on ne connaît plus la Cnamgs. Les choses changeront quand la dette sera réglée", ajoute un infirmier ayant requis l'anonymat. C'est un véritable coup de massue. Surtout chez certains patients ayant des examens médicaux à faire. En revanche d'autres services du CHUL se montrent plus souples. Cas du service de maternité qui reçoit les parturientes

munies de cartes d'assurées. "Je suis venue accompagner ma fille accoucher cette nuit. Au départ, ils n'ont pas voulu nous recevoir prétextant que la Cnamgs n'est plus valable, après elles ont fait preuve d'humanité. Ça aurait été difficile parce que je n'avais pas d'argent", nous a confié une quinquagénaire assise non loin de la maternité Azizet Fall Ndiaye. Il en est de même au Centre de traitement ambulatoire (CTA) du CHUL. "La mesure ne concerne pas cette catégorie de malades", a rassuré un médecin. Voilà qui est tout de même apaisant, sans occulter l'entière responsabilité du problème qui pénalise une bonne frange des usagers.

Front social/Assemblée générale Dynamique unitaire (DU) hier à Libreville
Un rassemblement pour mettre en garde



Photo : Adjaô Nioutoume

Jean Rémy Yama intervenant devant...



Photo : Adjaô Nioutoume

...les agents publics conviés à Awendjé.



Photo : Adjaô Nioutoume

Une vue de personnalités ayant pris part à la rencontre.

AJT

Libreville/Gabon

LA centrale syndicale Dynamique unitaire (DU) a tenu une assemblée générale hier, à la cité Awendjé, dans le 4e arrondissement de Libreville. Cette rencontre a vu la participation des syndicats des personnels de la Fonction publique dont le Symefoga (fonctionnaires du secteur Santé), le Syprocom (Communica-

tion), le Samtac (Transports et aviation civile), la Conasysed (Education) et bien d'autres. Elle est consécutive aux mesures dites d'austérité annoncées par le gouvernement lors du Conseil des ministres du 21 juin dernier. Occasion pour chaque regroupement syndical, selon son champ de compétences, d'expliquer à ses adhérents, les enjeux de la présente rencontre. «Notre présence aujourd'hui, c'est d'abord pour nous imprégner des

mesures qui nous ébranlent tous, afin de dire ensemble **NON!** Nous pensons qu'il est temps que les fonctionnaires gabonais et même l'ensemble des travailleurs, marchent à l'unisson», a annoncé l'un des intervenants, le président du Syprocom. A tour de rôle, les responsables syndicaux et les adhérents ont pris la parole, exprimant sans ambages leur point de vue sur les décisions gouvernementales. «Ce qui est fait pour vous sans vous,

est fait contre vous. Nous allons tous nous mobiliser parce que nous ne sommes pas responsables de la banqueroute qui prévaut dans le pays», a dénoncé, entre autres, le président du SAMTAC. Occasion pour le président de la DU, Jean Rémy Yama, de conclure : «Nous sommes là pour appeler à la mobilisation de tous face aux mesures impopulaires dites d'austérité qui ont été prises par le gouvernement. Nous disons qu'après le 25 juillet, nous allons

prendre toutes les dispositions, quitte à battre le bitume, afin qu'ensemble nous puissions dire non (...) le gouvernement nous teste. Il a augmenté le carburant trois fois, nous n'avons rien fait. Aujourd'hui il prend une batterie de mesures à application immédiate. Si ça passe, nous sommes foutus. Le gouvernement veut d'abord s'attaquer à ceux qui touchent plus de 600 000. Et nous disons que le canard ne doit pas se réjouir lorsqu'on tue le coq.

Ces mesures vont nous toucher tous », a souligné M. Yama. A l'unanimité, les agents publics de l'Etat présents ont donc pris la décision de se retrouver après le 25 juillet 2018. «Nous disons, à partir du 25 juillet, la démarcation sera claire entre les syndicalistes mange-mil, qui vont soutenir ce projet, et les syndicalistes qui vont défendre les intérêts du travailleurs », a-t-il conclu.

Vie des syndicats/ A propos des mesures d'austérité du gouvernement
Les syndicats des Transports et de l'Aviation s'y opposent

IMM

Libreville/Gabon

LES mesures d'austérité que le gouvernement a prises lors du Conseil des ministres du 21 juin dernier et qui visent à réduire le train de vie de l'État, ne sont pas bien perçues par la société civile. Certaines organisations syndicales ne cachent pas leur opposition à l'application des-

dités mesures. C'est le cas du Syndicat des agents du ministère des Transports et de l'Aviation civile (Samtac). Ils étaient, le 10 juillet dernier, en assemblée générale d'explication, à l'esplanade de l'immeuble Alusuisse, siège de leur ministère pour contrer la campagne de sensibilisation du gouvernement Isoze Ngondet III par rapport aux dites mesures. Il s'agit, entre autres, de la baisse des salaires des



Photo : IMM

fonctionnaires touchant plus de 650 mille francs CFA, du paiement par bon de caisse, de la radiation de la main-d'œuvre non-permanente, de la mise en place d'un système de pointage et de la suspension des recrutements pour trois ans, des stages, des formations, etc.

Le président de Samtac, Ghislain Malanda : "Les mesures du gouvernement sont impopulaires."

« Nous estimons que le gouvernement en voulant bien faire a mal fait ! L'intention est bonne, mais elle manque de bon sens. Car, le président a laissé pour compte les partenaires sociaux qui devaient l'aider à mieux voir les contours de ces mesures d'austérité. Que nous trouvons impopulaires et suicidaires », a dit le président de Samtac, Ghislain Malanda. Non sans exhorter le gouvernement à réviser sa copie.